

DÉROULEMENT DE LA JOURNÉE

Accueil des concurrents à partir de 7h30

Départ du trail 26 km à 8h30

Départ du trail 12 km à 10h00

Apéritif et soupe à l'arrivée

Repas sur réservation (suppl^t 8€)

RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE

Article 1 : Organisation.

L'épreuve peut être modifiée ou annulée si le comité d'organisation le juge nécessaire (météo, etc...). Le comité d'organisation souscrit uniquement une assurance responsabilité civile d'organisateur. L'inscription au trail de l'aqueduc engage la responsabilité civile du concurrent qui doit contracter une assurance personnelle.

Article 2 : Déroulement de l'épreuve.

Epreuve individuelle

Article 3 : Les concurrents

Certificat médical obligatoire, ou copie de la licence sportive de l'année en cours basée sur l'année civile (voir encart sur bulletin d'inscription).

Matériel autorisé : bâtons

Matériel conseillé : porte bidon ou « Camelback », **lampe frontale** ou éclairage.

Article 4 : Contrôle des passages.

Plusieurs points de contrôle seront dispersés sur le parcours.

Article 5 : Abandon.

Tout participant ayant abandonné a pour obligation de prévenir l'organisation et de remettre son dossard.

Article 6 : Inscriptions.

26km : 8€, 12km : 6€

Article 7 : Sécurité.

Un poste de secours sera situé au point de départ et d'arrivée. A chaque intersection de route, sera présent au minimum une personne de l'organisation pour avertir les véhicules.

Article 8 : Catégorie.

Ouvert à partir des juniors.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Cocher la case correspondante : 12km 26km

Nom

Prénom.....

Adresse.....

Téléphone.....

E-mail.....

Date de naissance.....

Catégorie

Club

N° de licence

Licencié FFA(Athlé compétition,Athlé running, Pass running° ou licencié FFTRI (Fournir une photocopie de la licence que les organisateurs conserveront).

Licencié FSCF,FSGT ou UFOLEP faisant apparaître la non contre-indication à la course à pied en compétition (fournir une photocopie de la licence que les organisateurs conserveront).

Non licencié : fournir la copie d'un certificat médical de non contre-indication à la course à pied en compétition de moins d'un an.

ATTENTION !! Aucun autre document ne sera accepté pour attester de la présentation du certificat médical y compris les licences d'autres fédérations sportives (football,rugby,cyclisme,natation,montagne etc...).

Autorisation parentale pour les mineurs :

Je soussigné(e), père, mère de..... autorise mon enfant à participer au trail de l'aqueduc.

A.....le.....

Signature :

A renvoyer à :
Franck Charron
Le Mas de Fustié
46090 FRANCOULES